

Entrée n° 1 Port de la Pointe Rouge 13008 Marseille 04.91.16.35.90 - accueil.marseille@asptt.com

**BULLETIN D'ADHESION 2021-2022** 

Saison sportive 1er août 2021 au 31 juillet 2022

Saisi le:

N° comptable

par:

Adhesion : ☐ Renouvellement ☐ (	Création ACTIVITE SPORTI	VE:		
L'adhérent(e) est celui, celle qui ¡	pratique l'activité sportive - MERCI D'EC	RIRE LISIBLEMENT - (*) Champs obligatoires		
<b>Genre*</b> : ☐ Homme ☐ Femme				
Nom*:	Prénom* :	Age*:		
Date de naissance* :	Lieu de naissance :	Nationalité :		
Adresse*:				
Code Postal* :	Ville*:			
Mobile :	Autre n° de téléphone :			
E-mail * obligatoire pour la réception	n de la Licence Sportive :			
☐ La Poste : Agent votre Identifiant	. RH (3 lettres 3 chiffres):	☐ Bénévole		
☐ Fonctionnaire d'Etat : Prise en ch	arge SRIAS Région PACA uniquement (Jo	indre copie de votre bulletin de salaire ou Carte SRIAS)		
La personne à contacter en cas d'urgence	est:	N° de téléphone :		
	S) : AUTORISATION DU REPRESENTANT L	EGAL OBLIGATOIRE ♥		
□ Prendre place dans un véhicule de l'associa officielles, amicales ou de loisirs au cours de l'autorise les responsables à faire procéde.  □ Protection des données - Cession Les données personnelles recueillies, propridemandes et de gestion des licenciés. Elles Liberté et au règlement (UE) 2016/679 du Parbénéficie d'un droit d'accès et de rectification via l'adresse rgpd@asptt.com ou par courrier □ Je ne souhaite pas que les photos, les particulars de l'association de l'accès et de rectification via l'adresse rgpd@asptt.com ou par courrier □ Je ne souhaite pas que les photos, les particulars de l'association de l'accès et de rectification via l'adresse rgpd@asptt.com ou par courrier □ Je ne souhaite pas que les photos, les particulars de l'accès d	le la saison.  r à toute intervention médicale d'urgence.  In de droit à l'image  été de la FS ASPTT, font l'objet d'un traitement interprése aux Clubs, Comités Régionaux et d'ement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (Ruiter d'opposition aux informations qui le concernent postal à l'adresse suivante : 5 rue Maurice Grandoirises de vue et interviews réalisés dans le cadre de sese écrite, dans les livres ou sur le site internet par le compensation.  de la part de la FSASPTT.	déplacements nécessités par les compétitions sportives de la FS ASPTT aux fins de traitement des à la FS ASPTT. Conformément à la Loi Informatique et GPD consultable sur marseille.asptt.com), le demandeur Le demandeur peut exercer ses droits à la FS ASPTT.		
corporels" souscrites par la FS ASPTT. L'assurance "Dommages corporels" est facul peuvent donner lieu à des accidents sur les assurance compris dans le prix de la licence "assistance". Il est respectivement de de 0,3 corporels, le montant de cette dernière sera c Refus d'assurance licence FS ASI En cas de refus de souscription de l'assurance	tative mais la FS ASPTT vous informe que les risc quels il convient de s'assurer par le biais d'une as FS ASPTT Premium est de 1,84 € pour "l'assurar is € et de 0,10 € dans la licence Evènementielle. léduit. PTT Premium "Dommages corporels e ce « Dommages corporels » et/ou de l'assurance "A	nces "Responsabilité civile", "Assistance" et "Dommages ques encourus lors de la pratique d'une activité sportive ssurance "Dommages corporels". Le montant de cette nce dommages corporels" et de 0,23 € pour l'assurance Si vous ne souhaitez pas cette assurance "Dommages t/ou Assistance"  Assistance" le club doit s'assurer que le bénéficiaire a erver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute		

connaissance de cause.

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages corporels », il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

## Je soussigné(e) (Nom, prénom \*) :

## reconnais avoir pris connaissance :

- du document d'information sur le produit Assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FS ASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com).
- Des statuts et règlement intérieur de l'ASPTT Marseille (disponible à l'accueil de l'association). RAPPEL : l'article 9 des statuts de l'ASPTT Marseille stipule que "la cotisation versée à l'association est définitivement acquise".

Et d'avoir satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Si le soussigné refuse de souscrire à ces assurances, il reconnait avoir été informé des risques encourus lors de la pratiques d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la ou les cases ci-dessous :

☐ Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages corporels »

☐ Je ne souhaite pas souscrire d'assurance "Assistance".

## Honorabilité (1)

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateurs sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 ET L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FS ASPTT aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

☐ J'AI COMPRIS ET J'ACCEPTE CE CONTRÔLE

JE DECLARE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS PORTEES CI-DESSUS ET M'ENGAGE A RESPECTER LA REGLEMENTATION DE LA FEDERATION SPORTIVE DES ASPTT ET DE L'ASPTT MARSEILLE.

Α, NOM, PRENOM et SIGNATURE (\*) du demandeur ou du représentant légal

(1) A remplir uniquement si le demandeur exerce la/les fonctions d'éducateur et/ou d'exploitant d'EAPS, tel que définies dans la note relative au contrôle d'honorabilité au présent bulletin d'adhésion.

PARTIE RESERVEE AUX SECTIONS DE L'ASPTT MARSEILLE							
Certificat Médical établi le :		Questionnaire	de santé étab	li le :			
Déjà adhérent(e) sur la saison 2021/2022 à une autre activité que la vôtre :							
DECOMPOSITION DE LA COTISATION	Tarif		s FSASPTT 21/2022	Prix adhérent			
Adhésion statutaire ASPTT Marseille (35€)		Licence Pre		21€			
Licence Fédération délégataire		Licence Pre	mium pour les	0€			
DAF Access (FS ASPTT 6 €)		Licence Pre	mium Bénévole	10,50€			
Licence Premium FS ASPTT (21 €) <b>obligatoire</b> et <b>gratuite</b> pour les postiers		Licence Evè	nementielle	2€			
Cotisation d'activité		DAF Access	S	6€			
TOTAL		N° Licence d	lélégataire :				
		Indiquer si	l'adhérent fai	it : 🗆 Comp	oétition - 🗆 Loisi		
A PAYER Dirigeants/bénévoles/encadrants de votre section - Notifiez le ici ↓							
SRIAS code ministère : N° carte :							
⇒ MODE	S DE REGLE	MENT A REMPLIR PAR	LA SECTION				
Ce règlement vaut également pour l'ac	dhésion de :						
Nom:	Prén	om:					
· [	r le montant <b>↓</b>	1					
☐ Espèces :		☐ CARTE BA	NCAIRE :	Date	Montant		
□Virement							
□ Prélèvement		☐ CMCAS	- CNPRS				
☐ Paiement en ligne 1 FOIS :		☐ Comiti - N° panier :					
Paiement en ligne 3 FOIS :				Code comptable :			
(1 <sup>ère</sup> colonne somme, 2 <sup>ème</sup> colonne date)							
☐ PRISE EN CHARGE CE A VENIR							
☐ ETABLIR ATTESTATION ADHESION OFFI	CIELLE - Faite o	bligatoirement par le siège	e du club				
Le paiement échelonné est accordé com	ma suit · 2 chá	aues mavimum nar adhé	rents à un mo	is d'intervalle	e nour les activités		
fonctionnant à l'année sportive, l'intégral Attention pas de chèques antidatés							
1 <sup>er</sup> CHEQUE		2 <sup>nd</sup> CHE	QUE				
Nom, prénom :		Nom, pré	énom :				
Banque:		Banque					
N° chèque :		N° chèqi	ue :				
Montant :		Montant					
Date sur le chèque :		Date sur	le chèque :				
CARTE COLLEGIEN - Département 13		Nombre de CHEQUES VAC	ANCES/COUPO	NS SPORT			
Montant à prendre :		10 € x =		25 € x	=		
(Joindre une photocopie de la carte obligatoirement - si vous faites la réduction prendre un chèque de caution, si un remboursement		20 € x =		50 € x	=		
doit être réalisé à l'adhérent lui demander son RIE	3)	Total =					
TVOS ANNOTATIONS/COMMENTAIRES/CONSIGNES T							